Candidatures MASTER MEEF ENCADREMENT ÉDUCATIF

MASTER 1

MASTER 2

MASTER 1()

A qui s'adresse ce diplôme ?

Ce diplôme s’adresse aux personnes qui souhaitent devenir conseiller principal d’éducation (CPE).

Les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d’un diplôme :

- de niveau bac +3 pour le master 1 ;
- de niveau bac +4, pour le master 2 ;
- ou aux personnes ayant validé leurs acquis de l’expérience (VAP, VAE) et/ou des études supérieures (VES).

VAP

Si votre entrée en formation est conditionnée par une démarche de VAP (vous n'avez pas les prérequis pour accéder à la formation)**, nous vous invitons dans un premier temps à prendre connaissance des informations disponibles (calendrier VAP INSPE notamment) sur notre** page dédiée.(https://inspe.uca.fr/formation/formation-professionnelle-continue/preparer-son-entree-en-formation)

Mentions de licences conseillées

Toutes les mentions de licence.

Attendus

- Avoir acquis une maîtrise suffisante dans une discipline universitaire et une première représentation du métier.
- Maîtriser la communication orale et écrite en utilisant un langage clair et adapté.
- Maîtriser les compétences numériques et une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.

Modalités d'accès à la formation

Formation initiale

Reprises d'études

Formation Continue

Dates et modalités de candidature

EN FORMATION INITIALE ET REPRISE D'ÉTUDES

(https://www.monmaster.gouv.fr/)

Le portail *Mon Master* devient l'interface permettant le dépôt de vos candidatures en première année de Master dans les formations de votre choix.

29 janvier 2024 : **ouverture de la plateforme nationale de candidature en première année de master pour la consultation des offres.**

Du 26 février au 24 mars 2024 : **dépôt des candidatures**

Du 2 avril au 28 mai 2024 : examen des candidatures par les établissements et entretiens éventuels

Du 4 juin au 24 juin 24 : phase d'admission - réponses des candidats aux propositions d'admission

Du 25 juin au 31 juillet 24 : phase complémentaire

Pour accéder au site Mon Master : cliquez-ici(https://www.monmaster.gouv.fr/)

ATTENTION, SUR LA PLATEFORME MON MASTER, VEUILLEZ INDIQUER DANS LA BARRE DE RECHERCHE: "Master MEEF CLERMONT" POUR RETROUVER LE MASTER MEEF ENCADREMENT EDUCATIF AFIN DE CANDIDATER.

Dates et modalités de candidature

EN FORMATION CONTINUE

(https://www.monmaster.gouv.fr/)

Le portail *Mon Master* devient l'interface permettant le dépôt de vos candidatures en première année de Master dans les formations de votre choix.
29 janvier 2024 : **ouverture de la plateforme nationale de candidature en première année de master pour la consultation des offres.**

Du 26 février au 24 mars 2024 : **dépôt des candidatures**

Du 2 avril au 28 mai 2024 : examen des candidatures par les établissements et entretiens éventuels
Du 4 juin au 24 juin 24 : phase d'admission - réponses des candidats aux propositions d'admission
Du 25 juin au 31 juillet 24 : phase complémentaire

Pour accéder au site Mon Master : cliquez-ici(https://www.monmaster.gouv.fr/)

Pièces et informations à fournir

EN FORMATION INITIALE ET REPRISE D'ÉTUDES

- Informations personnelles, CV, le baccalauréat avec RN, le cursus post-bac, RN des 5 derniers semestres, les stages et expériences professionnelles
- Informations spécifiques (sportif HN, artiste confirmé,...)
- Documents et informations complémentaires : Lettre de motivation, tests et certifications, documents et informations spécifiques à la formation (voir portail *Mon Master* pendant la période de dépôt des candidatures)

EN FORMATION CONTINUE

Pour candidater, vous devrez fournir :

- CV
- Lettre de motivation expliquant le projet professionnel et les raisons de la candidature à l' Inspé Clermont Auvergne
- Relevé de notes de L3 (ou à minima du S5), L2 et L1 (ou niveau équivalent)
- Diplômes obtenus (ou attestations de réussite)
- Récapitulatif des questions complémentaires (que vous compléterez via un formulaire en ligne accessible via E-Candidat)
- Preuve de dépôt de dossier VAP ou notification d'avis favorable d'un dossier VAP **le cas échéant.**

Pour les étudiants internationaux, pièces à joindre en plus :

- Attestation de niveau C1 en langue française
- Acte de naissance traduit en français
- Diplômes obtenus (ou attestation de réussite) ainsi que leur traduction en langue française par un service officiel français ou un traducteur assermenté.
- Comparabilité des diplômes étrangers (CIEP) = obligatoire si le candidat ne dispose d'aucun diplôme obtenu en France,
- Relevé de notes de l'année en cours si le candidat suit une formation d'enseignement supérieur en France.

Critères de sélection

- Pour les candidats présentant une licence : notes obtenues en L3 dans les matières fondamentales.
- Pour les candidats présentant un autre diplôme : pertinence du contenu de la formation et notes obtenues.

- Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement. Les candidats doivent expliquer leur projet professionnel et les raisons de leur candidature à l'INSPE Clermont Auvergne.

Information importante : la capacité d'accueil est de 21 étudiants.

MASTER 2()

Pas de recrutement en Master 2 pour la rentrée 2024.

Formation professionnelle continue

Vous souhaitez candidater en formation continue, prenez connaissance des informations en **cliquant ici**(https://inspe.uca.fr/formation/formation-professionnelle-continue).(https://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie)

Vous avez une question relative à votre candidature ?

Adressez un mail à l'adresse scolarite.inspe@uca.fr

Besoin d'aide sur Ecandidat

Guide pratique de l'application "eCandidat"(https://inspe.uca.fr/medias/fichier/guide-candidat-ecandidat-maj-29-10-2019_1674048894653-pdf?ID_FICHE=15365&INLINE=FALSE)

Vous avez un souci technique ?

Utilisez la fonctionnalité "Assistance" sur Ecandidat

https://inspe.uca.fr/formation/scolarite/candidater/meef-encadrement-educatif(https://inspe.uca.fr/formation/scolarite/candidater/meef-encadrement-educatif)